

La grève de l'usine Clair à Crépy-en-Valois (1900)

Jean-Pierre BESSE

La grève des ouvriers de l'usine d'ameublement Clair à Crépy en Valois n'est pas la première grande grève qui secoue le prolétariat départemental. Déjà en 1892, 25 boutonniers de Méru ont mené une grève qui a duré un mois et, en 1898, une centaine de scieurs en os de la même commune ont cessé le travail pendant un mois et demi.

Toutefois la grève de l'usine Clair est la première à mettre en action autant de grévistes (deux cents environ) et surtout elle est la première dont l'écho va déborder largement les limites d'une profession et d'une localité. Nous verrons plus loin pourquoi.

Il convient auparavant de situer cette grève, très brièvement, dans son contexte national et plus longuement dans son contexte départemental et local.

A la suite de l'affaire Dreyfus, des troubles qui en avaient résulté et des périls qui menaçaient la République, ce que nous appellerons, par commodité de langage, la gauche s'était réunie en 1899 pour former, sous la direction de l'avocat René Waldeck-Rousseau, un gouvernement de défense républicaine. Ce gouvernement est remarquable à plus d'un titre. Pour le sujet qui nous intéresse, c'est la première fois en France qu'un socialiste, Alexandre Millerand, participe à un gouvernement bourgeois. La querelle du ministérialisme divise profondément les organisations socialistes qui prenaient le chemin de l'unité.

Cette crise capitale du mouvement socialiste français n'a pas été sans conséquence au niveau départemental. Le socialisme oisien est un socialisme d'inspiration guesdiste, fortement implanté dans la vallée du Thérain et parmi les ouvriers tabletiers et cordonniers. Les autres groupes socialistes qui existent à Creil, Montataire et Liancourt se réclament du blanquisme. Le syndicalisme départemental avant 1898, pour sa part, est profondément lié aux tendances du socialisme.

En dehors de la vallée du Thérain et du

bassin creillois, il n'existe dans le département aucun syndicat et aucun groupe socialiste actif.

Cependant à un tournant de siècle on assiste dans l'Oise à un reclassement important au sein du mouvement ouvrier. Les groupes socialistes existants sont fortement secoués par la crise ministérialiste, les syndicats disparaissent. Ce phénomène s'observe dans les secteurs d'implantation traditionnelle. Parallèlement apparaissent dans la région de Compiègne et de Crépy en Valois des groupes socialistes et des syndicats dont les caractéristiques essentielles sont d'une part une sympathie assez prononcée pour la politique de réformes menée par Millerand (1), d'autre part une volonté très nette d'unité.

Dans la région de Crépy, qui nous intéresse plus particulièrement, il faut voir là le résultat de l'action inlassable d'Ernest Klemczynski. Installé à Crépy en Valois en 1898, il collabore au journal radical "L'Echo Républicain du Valois" sous le pseudonyme de MELK et soutient le maire radical socialiste Chopinet. Par les conférences et meetings, qu'il tient, il donne naissance dans toute la région à des groupes socialistes, des groupes de jeunes socialistes, à une coopérative de consommation et à une section de la Ligue des Droits de l'Homme. Crépy en Valois, Béthisy Saint Martin, Béthisy Saint Pierre et Saintines connaissent ainsi leurs premières formes d'organisation ouvrière.

En 1899 se crée la chambre syndicale de l'ameublement de Crépy en Valois dont le premier secrétaire est un vernisseur de 27 ans, Eugène Carré. En 1900 naissent le syndicat des broisseurs de Béthisy Saint Pierre et le syndicat des ouvriers du bâtiment de Crépy en Valois.

(1) Ministre du Commerce, il a en charge le ministère du travail qui ne sera créé qu'en 1906

Le 13 Juillet 1899, la région connaît sa première grève, 400 ébénistes de Crépy cessent le travail et réclament une augmentation de salaire, la grève dure 4 jours et se termine par une transaction.

Aux municipales de 1900, se présente pour la première fois à Crépy une liste ouvrière de 23 noms : 18 candidats complétés par cinq conseillers municipaux sortants radicaux dont Chopinet. Cette liste affronte la liste radicale de Chopinet (2) qui, pour faire bonne mesure, a pris sur sa liste deux candidats ouvriers Desain et Dupuis, candidats sur la liste adverse. Si on en croit "La République de l'Oise" 5 socialistes sont élus.

On le voit en 1900, la classe ouvrière de la région de Crépy est en pleine effervescence : les organisations se multiplient, les premières actions apparaissent, les premiers résultats électoraux semblent favorables. C'est alors que fidèle à sa vocation unitaire et désireuse d'aider Millerand dans son action ministérielle, la chambre syndicale de l'ameublement de Crépy lance en novembre 1900 aux autres syndicats du département une invitation à un congrès régional qui devait décider de la création de la Bourse du Travail et d'une Union des syndicats. Tous les syndicats, une quinzaine, répondent favorablement à cette invitation et le premier congrès syndical du département se tient à Crépy en Valois le 20 décembre 1900 sous la présidence de l'inspecteur du travail Aubertie. Ce congrès adopte le principe de la création d'une Bourse du Travail dont le siège est fixé à Creil et d'une Union départementale des syndicats. Ces deux organismes confondus sont placés sous la direction de Klemczynski qui quitte alors Crépy où il est depuis peu en très mauvais termes avec "L'Echo du Valois".

Fondatrice de la Bourse du Travail de l'Oise, la chambre syndicale de l'ameublement de Crépy va aussi en être le premier membre à entrer en action ; le premier à en recevoir l'appui au cours d'une grève.

Au début de 1901, la chambre syndicale de l'ameublement de Crépy regroupe 400 membres dont 47 femmes. Ses dirigeants sont Alfred Tellier, ébéniste, originaire de Paris où il est né en 1869 (3) et Jules Guillon, menuisier né à Vierzy (Aisne) en 1846 (4). Le 25 avril 1901, une première grève éclate chez les ouvriers du bâtiment employés chez Lainé. Les quatorze grévistes, après 4 jours de grève obtiennent la réintégration d'un camarade, il s'agit de Richard qui avait été congédié. On le voit les ouvriers de la localité sont prêts à se défendre.

Le 28 mai, Maxime Clair décide de réduire le salaire de ses ouvriers chaisiers ; le lendemain au nombre de 20 ils se mettent en grève. Le 30, ils sont rejoints par 183 de leurs camarades appartenant aux différentes spécialités occupées dans l'établissement.

De l'usine Clair nous savons malheureusement peu de chose. C'est sans doute vers 1890 que Maxime Clair fonde, à Crépy, l'usine en question. Maxime Clair ne vit pas à Crépy mais à Paris. Nous avons effectué un comptage à partir des listes nominatives du recensement de 1901. Crépy a alors une population de 5.200 personnes, la population active s'élève à 2.048 unités. Maxime Clair avec ses 700 ouvriers est de très loin le premier employeur de la commune. Le deuxième employeur, la Compagnie des chemins de fer du Nord, regroupe 127 personnes. Il semble bien que tous les ouvriers de l'usine Clair habitent Crépy. Sur les 659 salariés nous avons dénombré environ 110 femmes. Des familles entières, père, mère et enfants sont donc tributaires pour leur survie de l'usine Clair.

Les revendications formulées par les grévistes sont au nombre de 5 :

- rétablissement de l'ancien tarif des chaisiers
- établissement en commun des tarifs en cas de modification
- reconnaissance du syndicat ouvrier
- salaire minimum de 40 centimes l'heure pour le manoeuvre
- pas de renvois pour faits de grève.

Les délégués des ouvriers sont envoyés auprès du patron qui refuse de les recevoir ; le 14, les grévistes sollicitent l'intervention du juge de paix. Clair, prévenu par lettre recommandée, répond le 15 qu'il considère les grévistes comme ne faisant plus partie de sa maison et qu'il estime donc ne pas devoir se rendre à la convocation du magistrat. Le sous-préfet de Senlis intervient alors pour obtenir la reprise des ouvriers qui demanderaient leur réintégration ; il se heurte cette fois à l'opposition des non-grévistes.

Dès le début de la grève, la solidarité s'organise : le 3 Juin se tient une réunion publique

(2) La liste ouvrière obtient environ le tiers des suffrages exprimés.

(3) Il a été candidat aux municipales en 1900.

(4) Il est aussi trésorier de la fédération autonome socialiste.

où prennent la parole des leaders nationaux et des militants départementaux (Génie, Compère Morel). Le Conseil Municipal apporte son soutien aux grévistes. Les conseillers municipaux assistent aux meetings, une aide de 1000 Kg de pain et de 200 Kg de viande est votée en séance, Chopinet, qui est aussi député, se rend avec Tellier et Guillon à Paris pour rencontrer Millerand. Mais après le 15 Juin, la grève prend une autre tournure; il devient en effet évident, comme le note "Le Travailleur de l'Oise", que "le but de Mr Clair est de briser les syndicats et de frapper à la tête". Le 16 Juin, "L'Echo Républicain du Valois", jusque là favorable aux grévistes, change de ton. En effet, une manifestation a eu lieu la veille dans les rues de Crépy, les manifestants ont chanté "La Carmagnole" et ils étaient précédés d'un drapeau rouge porté par une femme. Le journal radical qui, jusque là, répétait que le conflit était d'ordre purement professionnel, juge cette manifestation regrettable et prône la conciliation, seul moyen de sortir de la situation actuelle.

Une brigade de gendarmerie vient en renfort, Clair ne cède pas et la grève s'effiloche. Peu à peu les ouvriers reprennent le travail ou quittent Crépy pour trouver du travail ailleurs, parmi eux, Tellier, secrétaire du syndicat. Le 28 Juin la grève se termine par un échec.

Le bilan est lourd, la reprise s'effectue aux conditions de Mr Clair ; une quarantaine d'ouvriers doivent trouver du travail dans les autres entreprises de la commune mais 30 quittent Crépy en V. . A plus long terme, le bilan est encore plus lourd, c'est tout le mouvement ouvrier crépynois qui est anéanti : la chambre syndicale de l'ameublement est dissoute fin 1901 ; lorsqu'à la suite de la dissolution du conseil municipal des élections sont organisées au printemps 1902, "Le Travailleur de l'Oise" annonce qu'il y a alors impossibilité de constituer une liste socialiste. Il faudra attendre 1911 pour voir réapparaître à Crépy un Syndicat et un groupe socialiste. Dans la région le même phénomène est perceptible, les syndicats vivent, les groupes socialistes disparaissent ; le dernier à survivre est celui de Béthi-

sy-Saint-Martin jusqu'en 1906. Il faut attendre 1913 pour voir un groupe S.F.I.O. se reconstituer à Béthisy Saint-Pierre.

Il reste maintenant à expliquer cette grève et les raisons de son échec. Depuis la fondation du syndicat, "L'Echo Républicain du Valois" se plaît à rappeler qu'il entretient de très bonnes relations avec Clair et que le climat est très bon à l'intérieur de l'usine. Même si de telles affirmations sont toujours à prendre avec beaucoup de méfiance, il n'en demeure pas moins qu'elles n'ont jamais fait l'objet de démenti de la part du syndicat. Il est certain que celui-ci est à l'origine très modéré, l'adresse de félicitations à Millerand qui clôt chacune de ses réunions est une preuve supplémentaire de son réformisme. Sans aucun doute l'intransigeance de Clair a conduit à la radicalisation du conflit mais aussi à l'abandon de certains grévistes. Les plus combatifs, ceux qui avaient été à l'origine de la Bourse du Travail, sont restés en première ligne mais la grève est devenue minoritaire dans l'usine et dans l'opinion publique. On peut aussi voir dans cette grève la volonté de la Bourse du Travail d'affirmer son existence et sa force au prolétariat départemental et partant de là au patronat.

La cause essentielle de l'échec de la grève réside sans doute dans la formation récente du prolétariat crépynois dont la tradition de combat est inexistante et dont la formation politique et syndicale reste encore à faire. Ces ouvriers s'exhalent, se passionnent facilement mais, l'histoire le prouve aussi, se découragent très rapidement.

Comme la grève des ouvriers d'Ourscamps que nous avons étudiée dans un numéro précédent, la grève des ouvriers de Crépy en Valois met en valeur les faiblesses d'organisation du prolétariat départemental mais aussi sa ferme volonté d'affirmer sa force face à un patronat "de choc". Après 1905, ayant tiré les leçons de ces échecs, le mouvement ouvrier départemental sera en mesure de se lancer dans de grandes grèves victorieuses cette fois.

LE SYNDICAT DES OUVRIERS

La Réunion de Dimanche

La réunion trimestrielle des membres du Syndicat des Ouvriers de l'usine Clair, a eu lieu dimanche dernier, dans la salle du théâtre de Crépy.

A 2 h. 1/2, la séance est ouverte par le citoyen Carré, secrétaire, qui donne lecture d'une lettre de démission du président Caillaud.

Note est prise de la démission du citoyen Caillaud de ses fonctions de président, et il est immédiatement procédé à un vote pour pourvoir à sa succession.

Le citoyen Raffard est désigné par l'Assemblée.

Les procès-verbaux des séances précédentes, dont il est donné lecture par le secrétaire, ainsi que les comptes du dernier exercice, soumis à l'Assemblée par le trésorier, sont approuvés à l'unanimité.

Prendent ensuite successivement la parole, les citoyens Raffard et Tellier, qui font un saisissant exposé de la marche du Syndicat depuis sa fondation.

L'Assemblée couvre leurs paroles de chaleureux applaudissements, et se sépare en bon ordre, aux cris de : « Vive la solidarité ouvrière et l'émancipation sociale ! »

Cessation du Travail.

Bien que la grève ne soit pas officiellement décrétée, depuis avant-hier, jeudi, les ouvriers syndiqués de l'usine ont abandonné leur travail.

Voici les circonstances qui les ont amenés à prendre une telle résolution :

Une catégorie d'ouvriers, ceux travaillant aux machines-outils, avaient, à plusieurs reprises, adressé à M. Clair des revendications au sujet du prix de leurs salaires. Ils sollicitaient de sa bienveillance une augmentation de 0 fr. 02 par heure, certains d'entre eux étant insuffisamment rétribués (0 fr. 38 de l'heure) pour les risques auxquels ils étaient exposés.

Mercredi, pour la troisième fois, il fut opposé une fin de non-recevoir aux réclamations des dit ouvriers. Ceux-ci, donc, réunis dans la soirée après leur journée, décidèrent la cessation du travail.

Le lendemain matin, ces 40 ouvriers manquant à la tâche, on voulu les remplacer par d'autres, aux diverses machines-outils où ils étaient occupés. Ce voyant, leurs camarades du Syndicat jugèrent inévitable de se solidariser avec eux, et, au nombre de 250, ils quittèrent l'usine à 8 heures.

Une réunion eut lieu aussitôt dans la salle du Théâtre, à l'effet de prendre les mesures nécessitées par la

situation. Le président Raffard recommanda surtout le plus grand calme aux ouvriers.

Une autre réunion avait lieu à 2 heures, et la question fut posée de savoir si on allait décréter la grève. On se prononça pour la négative, et il fut décidé que, jusqu'à nouvel avis, on cesserait tout uniment le travail, tandis que des démarches plus pressantes seraient faites à nouveau auprès de M. Clair pour tâcher d'obtenir satisfaction.

Une délégation de trois membres fut chargée d'aller déposer verbalement sur le bureau de l'Usine les desiderata des ouvriers, et, après quelques bonnes et chaudes paroles du citoyen Collas, la séance a été levée à 4 heures, aux cris de : « Vive la justice ! Vivent l'union, la solidarité ! Vive la fraternité ! »

La démarche des délégués eut le même résultat que les réclamations précédentes : le directeur de l'usine dit qu'il avait reçu de son patron des ordres formels auxquels il ne pouvait déroger.

Les délégués rendirent compte de leur visite dans une nouvelle réunion qui eut lieu le soir, à 7 heures. Dans cette séance fut communiqué un télégramme adressé par M. le Sous-Préfet à la Mairie, dans lequel M. Audigier annonçait qu'il viendrait à Crépy samedi, par le train de 9 h. 20 du matin.

On décida donc d'attendre, avant de prendre une décision définitive, l'arrivée de M. le Sous-Préfet, et on fixa à samedi matin, 10 heures, la prochaine réunion.

Le citoyen Raffard, président, recommanda encore, avant de lever la séance, le plus grand calme en ville. « Si, ici, dans cette enceinte, dit-il, vous êtes membre du Syndicat, rappelez-vous bien qu'en ville vous n'êtes que simple citoyen. Gardez-vous donc de faire aucun reproche aux camarades qui n'appartiennent pas à notre groupement. — chacun est libre de ses actes et de ses actions, et ils y viendront, du reste, lorsqu'ils auront mieux compris les bienfaits de la mutualité et de la solidarité, — et que, ce soir, à la retraite, aucun cri ayant trait à ce qui se passe, ne soit proféré. Nous devons rester calmes, quoique fermement résolus à maintenir jusqu'au bout nos revendications, puisque celles-ci sont justes, équitables et raisonnables. Nous aurons ainsi pour nous, et le bon droit, et l'estime de tous. « Vive la solidarité ! Vive le Syndicat ! »

Une véritable ovation est faite au président, et l'Assemblée se sépare, dans un ordre parfait, sans un cri, sans une parole discordante.

Dans la soirée, et pendant toute la journée d'hier, les ouvriers ont conservé la même attitude calme et pacifique.

Comme toujours, des bruits exagérés avaient été répandus en ville : on disait que la gendarmerie était installée en permanence à la porte de l'Usine, et qu'un détachement du 5^e dragons avait été mandé télégraphiquement à Compiègne.

Il n'y avait rien de vrai dans tout cela. Les gendarmes, chargés d'assurer l'ordre intérieur de la ville, ont, naturellement, passé à la porte de l'usine comme ils passent partout ailleurs. Quant à l'envoi de dragons, est-il besoin de dire qu'il n'en a jamais été question ?

On nous rapporte, à ce sujet, un propos de M. le Dr Chopinet, que les ouvriers, précisément, entretenaient de cette nouvelle. « N'ayez crainte, mes amis, leur dit-il ; tant que je serai maire de la ville de Crépy, aucun envoi de troupes ne sera nécessaire ici pour faire respecter l'ordre. J'ai, du reste, confiance en votre sagesse et en votre justice ».

Comme ce simple trait suffit à peindre notre sympathique maire, qui se plait à traiter le peuple comme un père traite son enfant, sachant bien que c'est une affection toute filiale qui lui est rendue en retour de son amitié fraternelle et dévouée.

Les Réunions d'aujourd'hui.

La réunion qui devait avoir lieu ce matin à 10 heures, au Théâtre, pour entendre M. le Sous-Préfet, a dû, au dernier moment, être retardée, M. Audigier ayant prévenu qu'il ne pourrait venir qu'au train de 1 h. 44.

Cette après-midi, donc, les ouvriers syndiqués se sont réunis, à 2 heures, dans la salle du Vieux Château.

M. le Dr Chopinet, maire-député, et M. Audigier, sous-préfet de l'arrondissement, assistaient à cette réunion.

M. le Sous-Préfet a pris la parole et a donné aux ouvriers des conseils fort judicieux.

Finalement, il a été décidé que MM. Chopinet et Audigier allaient se rendre auprès du Directeur de l'Usine, pour tâcher de concilier les intérêts des partis.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous ignorons encore le résultat exact de cette démarche ; mais, néanmoins, nous pouvons affirmer que satisfaction n'a pas été donnée aux ouvriers dans le sens de leurs revendications.

Le bureau du Syndicat est en ce moment en conférence avec notre maire-député, M. le Sous-Préfet, et M. Roberty, directeur de l'Usine, à l'Hôtel de Ville.

Ce soir, à 6 heures, une nouvelle réunion des ouvriers aura lieu au théâtre, et il y sera décidé de la conduite qui doit être tenue.